Présentiel/distanciel

Oracle Introduction aux sauvegardes et récupérations avec RMAN

Objectifs pédagogiques

- Archiver des fichiers de journalisation
- Utiliser l'outil RMAN
- Sauvegarder une base de données
- Restaurer une base de données
- Utiliser Oracle SQL Developer
- Dupliquer une base de données

Prérequis

Avoir suivi un des cours Oracle Administration ou posséder les compétences équivalentes.

Public concerné

Administrateurs système, administrateurs de bases de données, responsables d'applications.

Programme détaillé

Principes
- Vue d'ensemble
- L'archivage des fichiers de journalisation
- Stratégies de sauvegarde disponibles
- Choisir la stratégie
- Protéger les fichiers de contrôle et les fichiers de journalisation

Archivage des fichiers de journalisation
- Vue d'ensemble
- Mode opératoire pour activer l'archivage
- Les paramètres du processus d'archivage
- Trouver des informations sur l'archivage
- Problème courant et solution

Présentation du Recovery Manager
- Introduction
- Lancer RMAN
- Quelques commandes utiles
- Configurer RMAN
- Utilisation de la zone de récupération rapide
- La commande VALIDATE

Sauvegarde
- Généralités
- Sauvegarde de la totalité de la base de données
- Sauvegarde de tablespaces ou de fichiers de données individuels
- Sauvegarde du fichier de contrôle et du fichier de paramètres serveur
- Sauvegarde des fichiers de journalisation archivés
- Sauvegarde incrémentale
- Sauvegarde des sauvegardes
- Sauvegarde de long terme
- Exemples de scénario

Le référentiel RMAN
- Vue d'ensemble
- La commande LIST
- La commande REPORT
- La commande CROSSCHECK
- La commande DELETE
- La commande CATALOG
- La commande CHANGE

Récupération
- Vue d'ensemble
- Principes généraux de la récupération en mode NOARCHIVELOG
- Principes généraux de la récupération en mode ARCHIVELOG
- Les incidents sur les fichiers de contrôle et de journalisation
- Identifier la nature du problème
- Les commandes RMAN
- Cas particulier du tablespace temporaire géré localement
- Cas particulier avec un tablespace READ ONLY

Scénarios de récupération
- Introduction
- Récupération du fichier de paramètres serveur
- Récupération d'un fichier de contrôle
- Récupération d'un fichier de journalisation
- Récupération complète de la totalité de la base de données en mode ARCHIVELOG
- Récupération complète d'une partie de la base de données en mode ARCHIVELOG
- Récupération de tous les fichiers de contrôle en mode ARCHIVELOG
- Récupération incomplète en mode ARCHIVELOG
- Récupération après sinistre en mode ARCHIVELOG
- Récupération en mode NOARCHIVELOG
- Récupération à un emplacement différent
- Récupération sur un autre serveur
- Récupération en basculant sur une copie image

Le Data Recovery Advisor
- Vue d'ensemble
- Utilisation
- Considérations

Les techniques de flashback
- Vue d'ensemble
- Flashback Query
- Flashback Version Query
- Flashback Transaction Query
- Flashback Table
- Flashback Drop
- Flashback Database

Utiliser Oracle SQL Developer
- Introduction
- Configurer RMAN
- Sauvegarde
- Supervision des sauvegardes
- Récupération
- Flashback de la base de données
- Exécuter des scripts RMAN
- Utiliser le planificateur de tâches d'Oracle

Duplication d'une base de données
- Vue d'ensemble
- Fichier de paramètres pour l'instance auxiliaire
- Nouveaux emplacements pour la destination
- Fichier de mot de passe pour l'instance auxiliaire
- Connectivité Oracle Net
- Démarrer l'instance auxiliaire
- La commande DUPLICATE

Compléments
- Corruption de bloc

Présentiel/distanciel

- Vider un groupe de fichiers de journalisation
- Utiliser un catalogue de récupération

Présentiel/distanciel

Délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ENI Service est tenu de respecter un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition et la date de début de la formation.

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation avec un formateur, qui peut être suivie selon l'une des 3 modalités ci-dessous :
1 Dans la salle de cours en présence du formateur.
2 Dans l'une de nos salles de cours immersives, avec le formateur présent physiquement à distance. Les salles immersives sont équipées d'un système de visio-conférence HD et complétées par des outils pédagogiques qui garantissent le même niveau de qualité.
3 Depuis votre domicile ou votre entreprise. Vous rejoignez un environnement de formation en ligne, à l'aide de votre ordinateur, tout en étant éloigné physiquement du formateur et des autres participants. Vous êtes en totale immersion avec le groupe et participez à la formation dans les mêmes conditions que le présentiel. Pour plus d'informations : Le téléprésentiel notre solution de formation à distance.

Le nombre de stagiaires peut varier de 1 à 12 personnes (5 à 6 personnes en moyenne), ce qui facilite le suivi permanent et la proximité avec chaque stagiaire.
Chaque stagiaire dispose d'un poste de travail adapté aux besoins de la formation, d'un support de cours et/ou un manuel de référence au format numérique ou papier.
Pour une meilleure assimilation, le formateur alterne tout au long de la journée les exposés théoriques, les démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets réalisés seul ou en groupe.

Modalités d'évaluation des acquis

En début et en fin de formation, les stagiaires réalisent une auto-évaluation de leurs connaissances et compétences en lien avec les objectifs de la formation. L'écart entre les deux évaluations permet ainsi de mesurer leurs acquis.
En complément, le formateur évalue chaque stagiaire sur l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation selon quatre niveaux (non évalué, non acquis, en cours d'acquisition, acquis). Cette évaluation repose sur une modalité choisie par le formateur en cohérence avec la formation : QCM, exercices pratiques réalisés pendant la formation, évaluation finale de synthèse, quiz interactif de validation, étude de cas, mise en situation, analyse de l'auto-évaluation, autres modalités adaptées.
Pour les stagiaires qui le souhaitent, certaines formations peuvent être validées officiellement par un examen de certification. Les candidats à la certification doivent produire un travail personnel important en vue de se présenter au passage de l'examen, le seul suivi de la formation ne constitue pas un élément suffisant pour garantir un bon résultat et/ou l'obtention de la certification.
Pour certaines formations certifiantes (ex : ITIL, DPO, ...), le passage de l'examen de certification est inclus et réalisé en fin de formation. Les candidats sont alors préparés par le formateur au passage de l'examen tout au long de la formation.

Moyens de suivi d'exécution et appréciation des résultats

Feuille de présence, émargée par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur.
Evaluation qualitative de fin de formation, qui est ensuite analysée par l'équipe pédagogique ENI.
Attestation de fin de formation, remise au stagiaire en main propre ou par courrier électronique.

Qualification du formateur

La formation est animée par un professionnel de l'informatique et de la pédagogie, dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des certifications et/ou testées et approuvées par les éditeurs et/ou notre équipe pédagogique.
Il est en veille technologique permanente et possède plusieurs années d'expérience sur les produits, technologies et méthodes enseignés.
Il est présent auprès des stagiaires pendant toute la durée de la formation.

Accessibilité de la formation